

**ETANGS D'ELAN:**  
**REGLEMENT DU CHALLENGE 2014**  
**DE PÊCHE EN INDIVIDUELLE AU BLANC**

Dates des manches
Dimanche 30 mars (horaires aménagés)
Samedi 19 avril
Jeudi 1er mai
Dimanche 11 mai
Dimanche 8 juin
Dimanche 22 juin
Dimanche 19 octobre

- 1- Limite d'inscription la veille de chaque manche. Concours limités à 46 pêcheurs.
- 2- Inscription : 15 € par concours en individuelle. 12 € redistribué sous forme de primes (3 par dizaine) le jour du concours, 3 € mis en réserve pour récompenser le classement du challenge.
- 3- **Sauf pour le premier concours du 30 mars 2014 (horaires aménagés pour cause d'élections municipales rendez vous et tirage 10h00, pêche de 13h00 à 18h00)**  
Tirage des places à 7h30 .  
Horaires de pêche :  
Matin : 9h00 – 12h00  
Après midi : 13h30 - 16h30  
(Possibilité de prolongation en cas d'accord de l'ENSEMBLE des participants avant chaque concours)
- 4- Limitations  
Pêche uniquement à la grande canne limitée à 11,5 mètres.  
Amorce : 8 litres terre comprise.  
Esches : 1/2 litre  
Fouillis : 1/2 litre  
Bourriches : 3 mètres et plus
- 5- Amorçage 10 minutes avant le début de chaque épreuve
- 6- Classement de chaque concours au poids de poissons uniquement (tout poisson).  
En cas d'égalité au cours de la manche, c'est le numéro de poste le plus élevé du secteur concerné qui sera déclaré vainqueur.
- 7- Prises en compte des 5 meilleurs résultats pour le classement final du challenge.  
Pour chaque manche :  
1 point au vainqueur, 2 points au deuxième, 3 points au troisième... etc.  
Le vainqueur du challenge sera le pêcheur qui totalise le plus petit nombre de points additionnés de ses 5 meilleures manches.  
En cas d'égalité de points, le poids total des prises réalisées sur les 5 meilleures manches sera pris en compte pour départager les pêcheurs.

**ATTENTION: en cas d'orage, les concours seront immédiatement interrompus.**

**DEBUT DE PECHE à 9h00**

